

2025-2026

Document pour les parents

*** Dans votre complétion du document, il importe de prendre en compte l'intimidation et la violence de façon général, les violences à caractère sexuel, ainsi que celles basées sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.**

LIP, art. 75.1.

Un document expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est distribué aux parents

Pour l'élaboration du présent document, veuillez-vous référer aux éléments présentés dans votre plan de lutte.

Inspiré des travaux de l'équipe CVI du MEQ, 2023

À notre école - Portrait de la situation

Nous sommes un milieu de vie dans lequel l'équipe-école travaille en collaboration afin de favoriser le bien-être et la réussite des élèves, et ce, dans un cadre dynamique, sécuritaire et harmonieux.

Nous valorisons l'écoute des autres et l'ouverture, le travail d'équipe et la collaboration, ainsi que l'implication et la participation de tous au bien de la collectivité.

Le ratio élève/adulte permet une vigilance et une prévention importante. Les élèves savent que tous les adultes peuvent intervenir lorsqu'un besoin se présente.

Nos priorités, nos moyens et nos actions

Nous souhaitons maintenir un climat bienveillant entre toutes les personnes du milieu (élève et personnel).

En maintenant :

- La surveillance active dans les aires communes et les moments de transition.
- La poursuite des activités de prévention.



Définition – Violence ¹

Toute **MANIFESTATION DE FORCE**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.



Définition – Intimidation ²

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **CARACTÈRE RÉPÉTITIF**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Définition – Conflit

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

Définition - Violence à caractère sexuel ³

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.



Définition – Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

L'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale incluant l'ensemble des éléments présentés dans la définition des définitions de la violence et de l'intimidation. Cependant, elles se distinguent quant au fait qu'elles sont explicitement liées à la couleur, à l'origine ethnique ou nationale des personnes qui les subissent. *Définition tirée des réflexions de l'équipe régionale d'agentes pivots.

¹ Loi sur l'instruction publique

² Loi sur l'instruction publique

³ Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur



Actions à prendre lors d'une situation

- Mettre fin au comportement inadéquat.
- Vérifier sommairement l'état des personnes impliquées.
- Nommer le comportement attendu en lien avec le code de vie éducatif.
- Orienter l'élève vers les comportements attendus.
- Collecte de données et analyse de la situation dans le but d'établir les prochaines actions à mettre en place.
- Faire un signalement à la DPJ selon la gravité et la nature des gestes.

Mesures de soutien ou d'encadrement

Un suivi de la situation sera fait et des filets de sécurité seront mis en place.

L'équipe-école, de façon collaborative, structure des interventions dans le but d'éviter une récidive et de favoriser l'apprentissage de comportements sociaux positifs attendus.

Les parents seront impliqués dans la recherche de solutions.

L'application de mesures d'aide et de conséquences éducatives est déterminée en fonction de la nature et la gravité des gestes posés.

Sanctions disciplinaires applicables

Les sanctions disciplinaires (ou conséquences éducatives) sont établies pour chaque situation en fonction de la gravité ou du caractère répétitif. D'autres facteurs tels que la durée, la fréquence, la constance, l'intensité et la légalité doivent être pris en compte avant d'établir une sanction disciplinaire appropriée. L'évaluation de chaque situation est donc incontournable avant de choisir la sanction.

Modalités applicables pour effectuer un signalement ou une plainte

« Tout parent ou élève peut effectuer un signalement ou formuler une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel au protecteur régional de l'élève et de la possibilité pour une personne insatisfaite du suivi donné à une plainte faite auprès de l'établissement de se prévaloir de la procédure de traitement des plaintes prévue par la Loi sur le protecteur national de l'élève (2022, chapitre 17). »

Les élèves sont invités à se référer à un adulte de confiance lors d'une situation.

Les parents sont aussi invités à signaler toute situation au titulaire de son enfant.

Suivi donné à tout signalement ou plainte

Lors d'un événement de violence ou d'intimidation, un appel sera fait aux parents puisque la collaboration de ceux-ci est essentielle dans la prise en charge de la situation.

D'autres suivis pourraient être effectués selon le besoin et l'analyse de la situation.